



l'Assurance Maladie

Agir ensemble, protéger chacun

**QUAND TRANSMETTRE UN SIGNALEMENT ARRET DSN OU
UNE ATTESTATION DE SALAIRE SUR NET ENTREPRISES?**

SIGNALEMENT D'ÉVÈNEMENT ARRÊT DSN, OU ATTESTATION SUR NET-ENTREPRISES

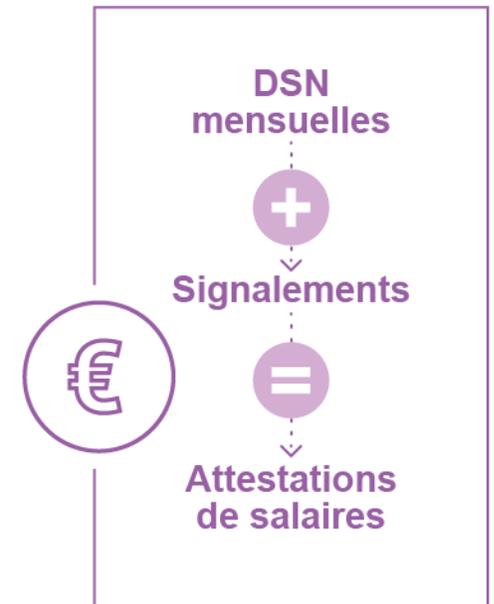


RAPPEL CONTEXTUEL : LA DSN, POUR TOUS LES RISQUES

Quand signaler un arrêt de travail en signalement DSN ?



- Dès réception d'un arrêt de travail initial d'au moins 1 jour
- A chaque changement de risque (*ATMP, maladie, maternité,...*)
- Pour chaque période en cas de fractionnement (*congé paternité*)



RAPPEL CONTEXTUEL : L'INCIDENCE DE LA SUBROGATION

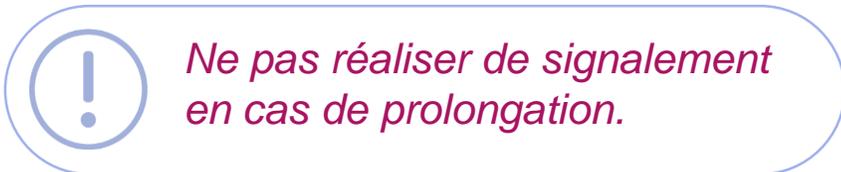
Vous ne subrogez pas :

Vous réalisez un signalement dans les **5 jours** qui suivent la connaissance de l'arrêt.

Vous subrogez, 2 possibilités d'envoi des signalements :

Vous transmettez les signalements d'arrêt de travail au fur et à mesure.

Vous attendez l'envoi de la DSN mensuelle pour l'envoi des signalements arrêt de travail.



*Ne pas réaliser de signalement
en cas de prolongation.*

RAPPEL CONTEXTUEL : UN ENVOI UNIQUE POUR TOUS

Plus simple, plus fiable, plus rapide!

Vous réalisez toutes vos actions de paie en DSN, alors utilisez les signalements.

Les services et droits sociaux s'enrichissent de la DSN qui est devenue la norme.



*Besoin d'aide sur votre logiciel?
Contactez le service support!*

RAPPEL CONTEXTUEL : NET ENTREPRISES

Quand utiliser net entreprises attestation de salaire (DSIJ)?



Si le signalement DSN n'a pas fonctionné, ou si le compte rendu ou bilan de notification vous y invite, ou si c'est un temps partiel thérapeutique, utilisez net entreprises dans ces situations restrictives.

✓ AVEC ou SANS subrogation :

- Dès réception d'un arrêt de travail initial d'au moins 1 jour
- A chaque changement de risque (maladie, maternité, ATMP...)
- Pour chaque période en cas de fractionnement (congé paternité)
- A terme échu pour les attestations de salaire temps partiel thérapeutique
- Vous réalisez l'attestation de salaire en saisissant toutes les données une à une
- Vous suivez les compte rendus par mail après la saisie de l'attestation
- Vous vérifiez les données saisies notamment pour le Dernier Jour de Travail et la subrogation
- A faire sur Net-entreprises, le + vite possible, dans les 48h à la réception du volet 3
- Vous gérez seule sans l'aide de votre logiciel



CONTACTS

➤ 3679

*(Service gratuit + prix appel)
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30*

➤ *Une demande d'assistance à la saisie en ligne,
une réclamation, une demande de contrôle d'un
salarié en arrêt de travail : rendez-vous sur [e-DEM](#)*

➤ [Ameli.fr](#)

➤ [Le portail employeur de la CPAM Loire-Atlantique](#)



[Le site officiel Net entreprises](#)

[La formation Net entreprises](#)